

CONDITIONS GÉNÉRALES DU JEU-CONCOURS

« Foire d'Alençon – Ornexpo 2023 : Jouez et partez où vous voulez »

ARTICLE 1. OBJET DU CONCOURS

Le jeu-concours se situe au verso de votre billet d'entrée. Il est à déposer dans l'urne disposée sur le stand de la Ville et Communauté Urbaine d'Alençon dans le hall d'accueil du Parc des Expositions Anova.

Les participants doivent remplir le formulaire qui reprend leurs données personnelles et nominatives et le déposer jusqu'au dimanche 5 mars 2023 – 18h.

Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat.

26 participants seront ensuite tirés au sort le dimanche 5 mars 2023 et se verront attribuer un lot.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables pour ce jeu-concours.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au jeu-concours, gratuite et sans obligation d'achat, est ouverte à toute personne physique quel que soit son âge, résidant en France métropolitaine.

Concernant les personnes mineures, le jeu-concours se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Une seule participation par personne est autorisée (mêmes nom/prénom, même adresse, même courriel) pour l'ensemble du jeu-concours. Toute fraude sur ce point entraîne l'invalidation du candidat.

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation sans restriction, ni réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur.

Le jeu-concours se déroulera du jeudi 2 mars 2023 jusqu'au dimanche 5 mars 2023 – avec un tirage le dimanche 5 mars 2023 à 18h.

Les agents d'Anova chargés de la mise en œuvre du jeu-concours, ainsi que leur conjoint et leurs enfants, ne peuvent pas y participer.

ARTICLE 3. FONCTIONNEMENT DU JEU-CONCOURS

Le jeu concours se décompose en 5 phases :

1 – Réception des jeux-concours du jeudi 2 mars au dimanche 5 mars 2023

2 - Les participants ayant déposé leur bulletin dans les urnes seront ensuite tirés au sort dimanche 5 mars 2023.

3 - Les gagnants tirés au sort seront informés du résultat par mail ou par courrier. Le message précisera les conditions de récupération des lots.

4 - Les lots seront ensuite à récupérer auprès de l'équipe d'Anova – 171 rue de Bretagne – 61 000 Alençon - sur présentation d'une pièce ou d'un justificatif d'identité, avant le 8 avril 2023.

Si le gagnant ne peut venir récupérer son cadeau, il peut désigner une personne de son choix pour venir le récupérer ; le gagnant devra alors communiquer les nom et prénom de cette personne.

5 – Les lots non retirés avant le 8 avril 2023 seront perdus.

ARTICLE 4. LOTS

Les gratifications à gagner sont :

- 1 bon d'achat de 1 000 € offert par le partenaire Leclerc Voyage à faire valoir sur un projet voyage
- 40 places de spectacles à Anova d'une valeur de 39 €
- 5 places de cinéma à Planet'ciné

Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et n'est pas cessible.

ARTICLE 5. RÈGLES SUR L'UTILISATION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement, le Maire d'Alençon pour le jeu concours « Foire d'Alençon - Ornexpo 2023 - Jouez et partez où vous voulez ». La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Anova - parc des expositions.

Les données sont conservées jusqu'à la remise de tous les lots ; elles seront ensuite détruites par le responsable du traitement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données - Ville d'Alençon– Place Foch – CS 50362 – 61014 Alençon cedex ou dpo@ville-alencon.fr

Vous avez enfin la possibilité d'adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 6. DÉPOT DU RÈGLEMENT

Le règlement du jeu-concours est disponible à titre gratuit sur le site www.anova-alenconexpo.com et à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :

Anova – Parc des expositions

171 rue de Bretagne

61000 Alençon

[contact-anova@ville-](mailto:contact-anova@ville-alencon.fr)

alencon.fr

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 9h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30